

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

**PRÉSENTÉ AU
COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**PAR LE VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION
ET AUX RESSOURCES HUMAINES**

CGV 191207

**RECOMMANDATIONS OU NOMINATIONS
PRÉSENTÉES AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AU
CONSEIL DES GOUVERNEURS POUR RATIFICATION**

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au CEX et au CGV aux fins de ratification :

Campus d’Edmundston

SABBATIQUES

En conformité avec les dispositions de l’article 17 de la Convention collective entre l’APPUMCE et l’Université, il est recommandé qu’une année sabbatique soit attribuée aux professeures et professeurs suivants :

Pénélope CORMIER Secteur Arts et lettres	Type B	1 ^{er} janvier au 31 août 2021
Lacina COULIBALY École de foresterie	Type B	1 ^{er} mai au 31 décembre 2020
Julien MASSICOTTE Secteur Sciences humaines	Type C	1 ^{er} juillet au 31 décembre 2020
Stephen WYATT École de foresterie	Type C	1 ^{er} juillet au 31 décembre 2020

ATTRIBUTION DE LA PERMANENCE D’EMPLOI ET/OU DE PROMOTION

En conformité avec les dispositions prévues à l’article 31.05 de la Convention collective entre l’APPUMCE et l’Université, il est recommandé :

Que la permanence d’emploi soit attribuée à compter du **1^{er} janvier 2020** à la professeure suivante :

Angel DIONNE Secteur Arts et lettres

Que le rang d’agrégé soit attribué à compter du **1^{er} juillet 2020** à la professeure suivante :

Pénélope CORMIER Secteur Arts et lettres

Que le rang de titulaire soit attribué à compter du **1^{er} juillet 2020** au professeur suivant :

Manuel LAMONTAGNE École de foresterie

Campus de Moncton

CONGÉ ADMINISTRATIF

En conformité avec les dispositions prévues aux résolutions adoptées à cet effet par le Conseil des gouverneurs (R : 17-CGV-841208 et R : 33-CGV-860412) eu égard au statut des vice-doyennes et des vice-doyens, il est recommandé :

« Qu'un congé administratif de douze mois soit accordé à **LOUISE GIRARD** (Faculté des sciences – Département de chimie et biochimie) pour l'année universitaire 2020-2021, notamment pour la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, suite à la fin de son mandat comme vice-doyenne de la Faculté des sciences en date du 30 juin 2020. »

SABBATIQUES

En conformité avec les dispositions de l'article 27 de la Convention collective entre l'ABPPUM (unité 1) et l'Université, il est recommandé qu'une sabbatique soit attribuée à la bibliothécaire, aux professeures et aux professeurs suivants :

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Salem LAKHAL

Département d'administration	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
------------------------------	--------	--

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Joceline CHABOT

Département d'histoire et de géographie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
---	--------	--

Benoît DOYON-GOSSELIN

Département d'études françaises	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
---------------------------------	--------	--

Roger LORD

Département de musique	Type C	1 ^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021
------------------------	--------	--

Monique RICHARD

Département de musique	Type C	1 ^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021
------------------------	--------	--

Didier TATOUTCHOUP

École des hautes études publiques	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
-----------------------------------	--------	--

FACULTÉ D'INGÉNIERIE

Nancy BLACK

Département de génie mécanique	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
--------------------------------	--------	--

FACULTÉ DES SCIENCES

Salah-Eddine EL ADLOUNI

Dép.de mathématiques et de statistique	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
--	--------	--

Deny HAMEL

Département de physique et d'astronomie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
---	--------	--

David JOLY

Département de biologie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
-------------------------	--------	--

Mustapha KARDOUCHI

Département d'informatique	Type C	1 ^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021
----------------------------	--------	--

Nicolas LECOMTE

Département de biologie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
Marc SURETTE		
Département de chimie et biochimie	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Angela AUCOIN		
DEPP	Type C	1 ^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Slimane BELBRAOUE		
ÉSANÉF	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
Jalila JBILOU		
École de psychologie	Type B	1 ^{er} janvier 2021 au 31 août 2021
Mylène LACHANCE GRZELA		
École de psychologie	Type B	1 ^{er} mai 2020 au 31 décembre 2020
Ann RHÉAUME		
École de science infirmière	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
France TALBOT		
École de psychologie	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Années sabbatiques reportées (accordée dans les cohortes antérieures)

Nassir EL-JABI		
Département de génie civil	Type A	1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
Manon LEBLANC		
DEPP	Type B	1 ^{er} mai 2020 au 31 décembre 2020

ATTRIBUTION DE LA PERMANENCE D'EMPLOI ET/OU DE PROMOTION

Conformément aux stipulations du paragraphe 25.32 ainsi qu'à celles des annexes « E » et « F » de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, il est recommandé :

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1^{er} janvier 2020** aux professeures et professeur suivants :

Anik Dubé	École de science infirmière
Penelopia Iancu	École de travail social
Nicolas Pichaud	Département de chimie et biochimie

Que la permanence d'emploi et la promotion au rang d'agrégé soient attribuées à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeures et professeurs suivants :

Moulay Akhloufi	Département d'informatique
Gabriel Arsenault	École des hautes études publiques
Malaïka Bacon-Dussault	Faculté de droit
Luc Boudreau	Département de chimie et biochimie
Philippe Jacquin	Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines
Sophie Léger Auffrey	Département de mathématiques et de statistique
Nicholas Léger-Riopel	Faculté de droit

Amos Sodjahin

Département de comptabilité

Que la permanence d'emploi soient attribuées à compter du **1^{er} juillet 2020** à la professeure et au professeur suivants :

Salah-Eddine El Adlouni
Selma Zaiane-Ghalia

Département de mathématiques et de statistique
École de kinésiologie et de loisir

Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du **1^{er} janvier 2020** à la professeure et aux professeurs suivants:

Fatah Chetouane
Horia-Daniel Iancu
Vivi Koffi
Gervais Mbarga

Département de génie électrique
École de kinésiologie et de loisir
Département d'administration
Programme d'information-communication

Que la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeurs suivants :

Benoit Doyon-Gosselin
Jeremy Hayhoe
Gilles Robichaud

Département d'études françaises
Département d'histoire et de géographie
Département de chimie et biochimie

Que la promotion au rang bibliothécaire IV soit attribuée à compter du **1^{er} janvier 2020** à la bibliothécaire suivante :

Michèle LeBlanc

Bibliothèque Champlain

Campus de Shippagan

SABBATIQUES

En conformité avec les dispositions prévues à l'article 36.12 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université, il est recommandé qu'une année sabbatique soit attribuée à la professeure et au professeur suivant :

Samira BARMAKI
Secteur Sciences
Jules DE TIBEIRO

Type A
Type B

1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021
1^{er} janvier 2021 au 31 août 2021

ATTRIBUTION DE LA PERMANENCE D'EMPLOI ET/OU DE PROMOTION

En conformité avec les dispositions prévues à l'article 30 de l'Entente collective entre l'APPUMCS et l'Université, il est recommandé :

Que la promotion au rang d'agrégé soit attribuée à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeures suivantes :

Claudine Auger
Liette-Andrée Landry

Secteur Administration, Arts et Sciences humaines
Secteur Science infirmière

Que la promotion au rang de titulaire soit accordée à compter du **1^{er} juillet 2020** aux professeures suivantes :

Samira Barmaki
Florence Ott

Secteur Sciences
Secteur Sciences

NOMINATIONS FAITES PAR LE VRER ET LE VRARH (Pour information au CEX et au CGV)

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH:

CAMPUS D'EDMUNDSTON (UMCE)

1. Le professeur **Michel SOUCY** (École de foresterie) a été nommé directeur de son École pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 décembre 2022.
2. Le professeur **Sylvain Fiset** (Secteur Sciences humaines) a été nommé chef de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.
3. Le professeur **Éric TRUDEL** (Secteur Arts et lettres) a été nommé chef de son secteur pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021.

CAMPUS DE MONCTON (UMCM)

1. Le professeur **Jamel GHOUILI** (Département de génie électrique) a été nommé directeur du Centre de recherche en conversion d'énergie de la Faculté d'ingénierie pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022.
2. Le professeur **Buquan MIAO** (Département de génie civil) a été nommé directeur par intérim de son Département pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
3. La professeure **Stéphanie MAILLET** (Département d'administration) a été nommée directrice adjointe par intérim de son Département pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
4. Le professeur **Gilles MARCOUX** (Département d'administration) a été nommé directeur par intérim de son Département pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 décembre 2019, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
5. Le professeur **Gérard POITRAS** (Département de génie civil) a été nommé directeur du Centre de génie éolien de la Faculté d'ingénierie pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.